



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Accompagnement des personnes sans abri face à l'épidémie

Question au Gouvernement n° 2784

### Texte de la question

#### ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES SANS ABRI FACE À L'ÉPIDÉMIE

**M. le président.** La parole est à Mme Nathalie Elimas.

**Mme Nathalie Elimas.** Monsieur le ministre chargé de la ville et du logement, l'épidémie à laquelle notre pays est confronté a conduit le Gouvernement à réagir de manière forte et courageuse, en prenant des mesures de confinement pour freiner la propagation du virus. En cet instant, j'ai une pensée particulière pour nos soignants qui se battent sans relâche, pour nos aînés, pour les malades et pour tous ceux dont le travail est affecté.

Mais je pense également aux personnes vivant sans domicile fixe – SDF – qui vont subir l'épidémie de plein fouet : 250 000 dont 3 500 à Paris. Pour ces personnes déjà malades et dont il faut majorer l'âge, les mesures de confinement seront particulièrement compliquées à mettre en place, tout comme les gestes barrières.

Les accueils de jour sont contraints de fermer alors que les centres d'hébergement sont déjà saturés. Le matériel de protection manque malgré le risque accru de contamination, et les bénévoles et personnels des associations ne peuvent actuellement bénéficier de système de garde d'enfants. Si certaines initiatives de collectivités locales sont utiles \_\_ je pense à la mise à disposition de gymnases \_\_, elles sont, bien entendu, insuffisamment efficaces et humaines. L'enjeu, ici, est double : la santé et la salubrité publique.

Dans ce contexte particulièrement tendu, je salue le travail formidable des bénévoles qui font face à de grandes difficultés, en l'absence de personnel disponible, pour maintenir les activités de première ligne \_\_ distributions alimentaires, maraudes.

Il est de notre devoir de protéger nos concitoyens, et de notre responsabilité de ne laisser personne au bord de la route. Quelles mesures d'urgence seront décidées afin de poursuivre l'assistance aux plus vulnérables ? Quelles solutions pourront être instaurées, vite, pour accompagner les bénévoles des associations, maillons essentiels de notre chaîne de solidarité ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre chargé de la ville et du logement.

**M. Julien Denormandie, ministre chargé de la ville et du logement.** Oui, il est de notre devoir de protéger les plus fragiles. Oui, il est de notre responsabilité de tout faire pour cela, notamment vis-à-vis de ceux qui sont à la rue. La mobilisation de mon ministère, de l'administration, qui accomplit un travail remarquable, des collectivités, mais aussi des associations, que je salue, est totale. Elle vise d'abord à mettre à l'abri celles et ceux qui vivent encore dehors. C'est évidemment compliqué, car cela nécessite des dispositifs particuliers : nous privilégions notamment les chambres individuelles et les hôtels, avec lesquels nous travaillons beaucoup pour libérer le plus grand nombre possible de chambres. Les premières ont ouvert dès hier soir ; à Paris, 170 places seront

ouvertes avant la fin de la semaine, et nous allons continuer ainsi jour après jour.

La seconde priorité est de protéger les sans-abri qui auraient malheureusement été infectés par le Covid-19, mais qui n'auraient pas besoin d'aller à l'hôpital car leurs symptômes ne seraient pas graves. Pour eux, nous ouvrons dès à présent des centres dédiés, qui offriront avant la fin de la semaine 150 places à Paris et dans ses environs, 80 sites ayant par ailleurs été identifiés à cette fin partout sur le territoire national.

Tout cela nécessite des moyens. Une enveloppe de 50 millions d'euros est déjà mise à disposition et, s'il le faut, nous irons plus loin.

Tout cela nécessite aussi une organisation parfaite. C'est ce à quoi nous œuvrons avec les associations, dont je veux saluer le courage, la sérénité et le professionnalisme alors qu'elles font face à des défis, notamment touchant les personnels, que nous les aidons à relever dans le cadre du pilotage dédié que nous avons instauré.

Merci de votre mobilisation ; nous devons continuer : la solidarité ne doit jamais être une victime du Covid-19.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nathalie Elimas](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (6<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2784

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Ville et logement

**Ministère attributaire :** Ville et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mars 2020](#)